

Les centres de loisirs

Les accueils de loisirs sont proposés à chaque période de vacances scolaires sur le site de DABO (école primaire Simone Veil) : chaque première semaine des vacances de la Toussaint, d'Hiver et de Printemps et pendant 4 semaines lors des vacances estivales.

Déroulement d'une journée en accueil de loisirs :

De 9h à 10h : Accueil échelonné.

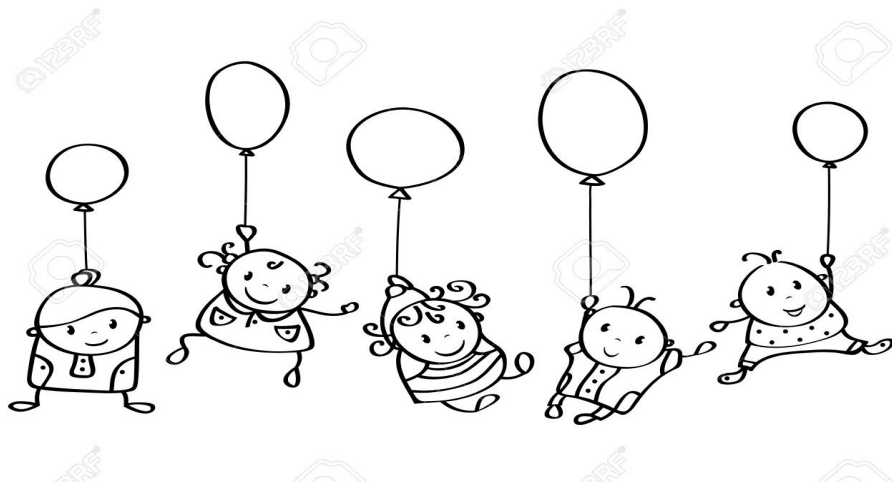
De 10h à 12h : Temps d'activité.

De 12h à 14h : Pause méridienne avec repas et temps libre.

De 14h à 16h30 : Temps d'activité.

De 16h30 à 17h : Départ échelonné.

NB : Possibilité de garde étendue avant et après les heures d'ouverture de la structure à formaliser individuellement avec la directrice de la structure (renseignement au 06.42.46.56.09).



MAIRIE DE DABO



MAIRIE D'HASELBOURG



Service périscolaire et centres de loisirs

PERISCOLAIRES CENTRES DE LOISIRS

Communes de DABO et HASELBOURG

DABO..... 03 87 24 48 18

dabo.peri@gmail.com

HASELBOURG..... 09 62 14 87 02

haselbourg.peri@gmail.com

SCHAEFERHOF..... 03 87 24 51 18

schaeferhof.peri@gmail.com

Contact responsable des services

06 42 46 56 09

contact.loisirs.57850@gmail.com



Présentation:

Pour répondre aux mieux aux besoins des familles et aux spécificités du territoire, les communes ont choisi une implantation du périscolaire sur plusieurs lieux :

- Site périscolaire de Dabo
Au rdc de l'école primaire de DABO-23 rue de la zorn-57850 DABO
- Site périscolaire de Schaeferhof
A l'ancienne école primaire de Schaeferhof-1 rue des écoles 57850 SCHAEFERHOF
- Site périscolaire d'Haselbourg
A la salle polyvalente d'Haselbourg- route de Hellert 57850 HASELBOURG

L'équipe d'animation est composée de personnel diplômé BAFA et ou CAP petite enfance et est dirigée par une directrice diplômée BAFD

Une personne responsable est nommée sur chaque site.

La plage horaire d'ouverture du service périscolaire est de 7h à 18h30. Les enfants sont accueillis le matin, durant la pause méridienne et le soir après l'école.

Les différents temps de la journée sont indépendants les uns des autres.

Organisateur:

Depuis septembre 2019 l'organisateur est :

Mairie de Dabo
1, place de l'Eglise
57850 Dabo



Les communes de DABO et d'HASELBOURG se sont associées depuis septembre 2010 pour proposer une offre périscolaire, pour s'adapter au mieux aux spécificités géographiques et à l'organisation scolaire sur le territoire des 2 communes.

Les intentions éducatives

Respecter les besoins des enfants

Proposer un accueil et des activités diversifiées permettant à chaque enfant de s'épanouir pleinement.

Favoriser le vivre ensemble

Permettre l'épanouissement de l'enfant au sein du groupe, favoriser sa construction au sein d'une relation aux autres lui permettant de grandir en partageant des valeurs, dans le respect de la singularité de chacun.

Accueillir tout le monde

Permettre à l'enfant de construire des relations avec l'autre au-delà des différences, de se construire une représentation du monde dans toute sa diversité.

Former des citoyens éclairés

Permettre à l'enfant de devenir acteur de la société en observant et expérimentant pour comprendre les enjeux afin de pouvoir se responsabiliser et modifier ses comportements.

Les inscriptions

Pour pouvoir utiliser le service périscolaire les familles doivent tout d'abord remplir un dossier d'inscription se composant d' :

- une fiche d'inscription
- une fiche sanitaire
- une fiche de cession de droit à l'image



Une fois ces documents complétés, les familles peuvent inscrire leurs enfants de différentes manières : par téléphone, par mail ou sur place.

Pour le temps de midi l'inscription peut se faire au plus tard le matin même jusqu'à 8h30.

Tarifs

Les tarifs sont définis par le comité de pilotage des mairies de DABO et d'HASELBOURG et sont dépendants du quotient familial de la famille selon 4 tranches conformément à la convention d'objectif et de financement signée avec la CAF de la Moselle.

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF APPLIQUE
Plus de 1100 €	Tarif de base communes DABO-HASELBOURG
De 761€ à 1100 €	8 % de réduction
De 476 € à 760 €	20 % de réduction
Moins de 476 €	40 % de réduction

Pour les extérieurs aux communes, le coût réel de l'accueil n'est pas financé par la commune d'origine des familles ni par la Caisse d'allocations familiales .

Par conséquent, le tarif de base sera appliqué sans prise en compte du quotient familial.

Le paiement s'effectue par facturation à la fin du mois à la trésorerie.

Le transport scolaire

2 navettes de transports scolaire sont mises en place sur le territoire pour desservir les écoles et les sites périscolaires.

- Pour l'OPC entre Schaeferhof et Dabo
- Pour le RPI entre La Hoube, Hellert et Haselbourg

Pour les sites de Schaeferhof et d'Haselbourg, les animatrices assurent l'accompagnement des enfants jusqu'au transport scolaire, où un accompagnateur prend en charge les – de 6 ans.

